



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉORIENTATION HORS UNAMUR VALABLE POUR LES ETUDIANTS
INSCRITS A L'UNAMUR
Année académique 2018-2019

A remettre dûment complété et signé au Service des inscriptions (15 février au plus tard)

→ DONNÉES SIGNALÉTIQUES

Nom : Prénom :

Numéro d'étudiant¹ : Faculté :

Inscription actuelle : bachelier en

→ RÈGLEMENTATION

Extrait du REE 18-19 :

Art. 25. §1^{er}. L'étudiant de l'UNamur de première année du premier cycle peut se réorienter jusqu'au 15 février, sans droits d'inscription complémentaires, afin de poursuivre son année académique au sein d'un autre grade académique. Toutefois cette réorientation ne pourra pas survenir entre le 14 décembre 2018 et le 28 janvier 2019.

[...]

§3. L'étudiant, qui dans le cadre d'une réorientation, quitte l'UNamur, en avertit le Service des inscriptions de l'UNamur.

→ PROCÉDURE

L'étudiant remet au **Service des inscriptions** le présent formulaire dûment complété et signé pour le 15 février 2019 au plus tard.

→ DECLARATION DE L'ETUDIANT

Je déclare procéder à une réorientation auprès d'un établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique autre que l'UNamur et renonce ainsi à suivre, pour l'année 2018-2019, la suite du programme d'études du bachelier susmentionné (*).

Etablissement dans lequel je souhaite me réorienter :

Date :

Signature :

(*) ATTENTION : l'étudiant qui se réoriente dans un autre établissement doit prendre contact avec cet établissement afin de prendre connaissance de la démarche à suivre pour s'y inscrire. La réorientation ne sera effective pour l'UNamur que lorsque l'étudiant aura accompli ces démarches et aura fourni au Service des inscriptions de l'UNamur une attestation d'inscription dans le nouvel établissement. Par ailleurs, l'étudiant qui a fait une demande d'allocation d'études auprès du Service d'allocation d'études de la Communauté française et qui n'a pas encore reçu de décision au moment où il demande sa réorientation, reste redevable des droits d'inscriptions auprès de l'UNamur dans le cas où sa demande est refusée.

¹ Uniquement pour les étudiants inscrits précédemment à l'UNamur.